

Le Curtivesien

n°2

DÉCEMBRE 2016
MAGAZINE MUNICIPAL
DU VILLAGE DE CORVEISSIAT

CORVEISSIAT,
une richesse touristique !

 corveissiat.fr

 [corveissiat](https://www.facebook.com/corveissiat)



Petits et grands réunis autour du feu pour griller quelques chamalows à l'occasion de la 1^{ère} fête des jeunes organisée par la bibliothèque. Rendez-vous pour la 2^{ème} édition le 30 juin !



Retrouvez votre magazine de la Ville directement sur le site web

corveissiat.fr !

Pour lire ce magazine, munissez-vous d'un Smartphone, téléchargez un lecteur de QR Codes sur le Play Store ou l'AppStore et flashez le suivant



Chères Concitoyennes et Chers Concitoyens,

Rien n'est immuable. Nous devons nous adapter à des tas de changements dans notre vie de tous les jours, que ce soit à l'échelle mondiale, nationale, régionale ou locale. Et en matière de changements locaux, habitants de Corveissiat, 2017 vous en offrira quelques-uns :

De nouvelles illuminations de fin d'année dans votre village, une date de la fête de la Saint Georges reportée de quelques jours pour cause d'élections présidentielles, de vacances scolaires entre autres.

Vos demandes de cartes d'identité, de passeports, comme les renouvellements, seront à effectuer de chez vous sur votre ordinateur... mais bien sûr, notre secrétaire de mairie restera à votre disposition en cas de difficultés.

Et puis, l'intégration de la commune dans la future communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse à compter du 1er janvier 2017.

Cette deuxième édition du Curtiveissien est conçue à l'identique de la première tant les retours que nous en avons eu ont été satisfaisants.

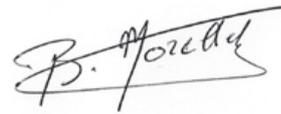
Vous trouverez ce qui s'est passé dans notre village tout au long de cette année, un point sur le budget communal avec des explications qui je l'espère vous satisferont.

Un point sur l'avancement et/ou la réalisation de nos projets, deux dossiers, l'un concernant la grotte et la reculée de Corveissiat et l'autre, la réforme territoriale.

Les associations communales vous racontent les manifestations qu'elles ont organisées en 2016 et, bien sûr, le memento.

Je vous en souhaite une bonne lecture et espère vous voir nombreux à **la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 6 janvier à 19 h à la salle des fêtes.**

Les membres du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux de bonne santé et de bonheur pour 2017.



Brigitte Morellet

Maire de Corveissiat





Devoir de mémoire : « Le Futur appartient à celui qui a la plus longue mémoire »

Friedrich Nietzsche



**P.6****ECONOMIE**

Budget général primitif

**P.8****LA VIE AU VILLAGE**

La «Communauté Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse» - Le centre de secours - L'urbanisme - Travaux et voirie - Carnet - Le CCAS : Décryptage ! - Le repas des aînés, une tradition à ne plus manquer ! - Le coin des écoliers - La bibliothèque municipale

**P.18****LE DOSSIER ENS**

Grotte et reculée de Corveissiat, magnifique patrimoine communal

**P.20****LE QUARTIER DES ASSOCIATIONS**

Amicale des donneurs de sang du plateau Ain Jura - Amicale des sapeurs pompiers - Les Amis de l'Ancien Lavoir Lavillat - L'A.R.C. - Une riche année ! - Club de tennis - Ensemble arc-en-ciel - Football club du Haut Revermont - Judo club du Haut Revermont - L'entente des clochers - La Montagnarde - Le sou des écoles - Le troupeau de motard - Les conscrits - Musikar - RM Rallye club - La déclaration de ruches 2016

**P.37****COMMUNIQUÉ - MEMENTO**

La Zumba débarque à Corveissiat ! - La déclaration de ruches 2016 - ADMR des Deux Vallées - Mémento

Magazine municipal annuel
N°2 - décembre 2016

/// Directeur de la publication : Brigitte Morellet
/// Conception : Print & Design / Bourg-en-Bresse (contact@print-design.fr)
/// Réalisation : Print & Design
/// Impression : Société Exagroup - France

/// 330 exemplaires
/// Dépôt légal à parution



Budget général primitif voté à la séance du 8/04/2016

Le budget général de votre commune est parfois complexe donc cette année nous vous proposons de mieux comprendre les différentes catégories qui le composent. C'est parti !

Le budget général de la commune s'élève à 647 220 euros en fonctionnement et de 182 367 euros en investissement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

167 889 euros : Les charges à caractère général sont toutes les dépenses faites pour faire fonctionner la commune. Je citerai l'eau, l'électricité, les combustibles, carburant, l'alimentation pour la cantine, les fournitures d'entretien, de petits équipements, administratives, scolaires, les contrats de prestations (téléphonie, informatique...) de maintenance (agorospace, forêt, de matériel non roulant, extincteurs...), les assurances, frais d'affranchissement, transports scolaires, taxes et impôts...

222 000 euros : Les charges de personnel et frais assimilés concernent les rémunérations du personnel ainsi que les cotisations aux différentes caisses (URSAFF, Assurance maladie, CNFPT...)

6 000 euros : L'atténuation des produits correspond au Fonds de Péréquation

62 455 euros : Les autres charges de gestion courantes sont les indemnités du maire et des adjoints ainsi que leurs cotisations de retraite, les contributions obligatoires telles que les indemnités au Service Départemental d'Incendie et

de Secours ainsi que les allocations vétéranes des pompiers en retraite, les cotisations au Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain, les subventions au Centre Communal d'Action Sociale, à l'AGEK, le Noël des scolaires...

51 426 euros : Les charges financières correspondent aux intérêts versés lors du paiement des échéances annuelles des emprunts communaux.

100 euros : Les charges exceptionnelles sont le plus souvent des titres de recettes annulés pour diverses raisons.

25 000 euros : Les dépenses imprévues font normalement l'objet d'une ligne budgétaire.

112 220 euros : Le virement à la section d'investissement correspond à l'excédent dégagé entre les dépenses et les recettes de fonctionnement.

130 euros : Les opérations d'ordre de transfert entre sections servent à équilibrer le budget.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

72 130 euros : Les produits des services du domaine et vente correspondent aux ventes de bois de forêt, redevances diverses, encaissements de la cantine, de la garderie...

375 528 € : Les recettes des impôts et taxes proviennent des taxes d'habitation, foncières, sur les pylônes, sur l'énergie hydraulique... de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité versées par la CCTER.

69 € d'atténuation de charges

54 998 € : Les dotations, subventions... correspondent aux versements faits par l'Etat à la commune.

29 362 € : Les autres produits de gestion sont les revenus des locations communales, l'excédent des budgets annexes (assainissement et bar).

25 000 euros : Les dépenses imprévues font normalement l'objet d'une ligne budgétaire.

91 237 € : les produits exceptionnels proviennent surtout du remboursement des assurances et de dons.

PRÉSENTATION DE L'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	
Immobilisations incorporelles	13 483,11 €
Immobilisations corporelles	17 300,00 €
Opérations d'équipement	43 000,00 €
Remboursement d'emprunt	52 350,00 €
Dépenses imprévues	2 000 €
Résultat reporté ou anticipé	54 233,89 €
TOTAL :	182 367,00 e

Recettes d'investissement	
Immobilisations en cours	400,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	61 617,00 €
Virement de la section de fonctionnement	112 220,00 €
Opérations d'ordres entre sections	130,00 €
Subvention d'investissement	8 000,00 €
TOTAL :	182 367,00 e

Dépenses d'investissement

- Les immobilisations incorporelles correspondent, par exemple, à des études pour les travaux d'investissement.
- Les immobilisations corporelles correspondent, quant à elles, à des travaux d'investissement, exemple : extension des réseaux électrique et d'éclairage publique, sécurité incendie...
- Les opérations d'équipement sont les sommes attribuées aux travaux de l'année (toit du bâtiment de l'ancienne cure, toit de l'ancien lavoir de Lavillat...)
- Le remboursement d'emprunts concerne le paiement du capital des emprunts communaux
- Le résultat reporté ou anticipé est le résultat de l'année antérieure.

Recettes d'investissement

- Les immobilisations en cours sont des subventions perçues.
- Les dotations, fonds divers et réserves sont les produits du FCTVA, de la taxe d'aménagement et des excédents de fonctionnement capitalisés.
- Les produits exceptionnels correspondent également à des subventions d'Etat



NOTReFRANCE

Réforme Territoriale

La « Communauté Agglomération du bassin de Bourg-en Bresse » , une réalité au 1^{er} janvier

Je vous en parlais dans le Curtivessien N° 1, la réforme territoriale issue de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, impose aux communautés de communes de moins de 15 000 habitants, de fusionner avec une ou plusieurs autres communautés de communes afin d'obtenir, au minimum, ce nombre d'habitants.

Et bien, nous sommes au seuil de cette nouvelle intercommunalité.

En effet, au 1er janvier 2017, les communautés de communes de Saint Trivier de Courtes, Coligny, Montrevel-en-Bresse, Bresse-Dombes-Sud Revermont, La Vallière, Treffort-en-Revermont et Bourg en Bresse Agglomération vont disparaître pour ne devenir, par arrêté préfectoral, qu'une **seule Communauté d'Agglomération qui s'appellera « Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg Bresse » (CA 3B)** et dont le siège sera 3, avenue Arsène d'Arsonval 01000 BOURG-en-BRESSSE. **Elle représentera 76 communes pour une superficie de 123 683 hectares et environ 130 000 habitants.**

Comme je vous le disais, **des groupes de travail** ont été formés pour structurer cette entité. Ces groupes sont :

- Autorisation des Droits du Sol (ADS) (autorisations d'urbanisme, permis de construire...),
- Economie et Immobilier d'entreprise
- Equipements et tarifs (définition des équipements communautaires : salles de sports, piscines, crèches, garderie... et leurs tarifs)
- Fusion des Office du Tourisme : Suppression des trois offices du Tourisme actuels (Bourg-en-Bresse, Montrevel-en-Bresse et Bresse-Revermont), création d'un seul office du tourisme pour tout le territoire et d'éventuelles antennes.
- Service aux communes
- Transfert de la compétence Transport
- Ressources humaines/informatique (fusion des systèmes d'information, conditions de travail des agents de la future agglomération, organisation des services Ressources Humaines
- Nouveaux équipements et politiques communautaires

Un Comité de pilotage, regroupant les présidents des communautés de communes et des élus communautaires, un comité des techniciens des communautés de communes et plusieurs cabinets spécialisés oeuvrent ensemble depuis plusieurs mois pour structurer cette communauté d'agglomération, en liaison avec les groupes de travail précités.

Quelques explications sur la Gouvernance et le fonctionnement de ce territoire

Le **Conseil d'Agglomération** sera composé de **118 sièges** dont :

- 32 pour la commune de Bourg-en-Bresse
- 4 pour chacune des communes de Virait, Péronnas et Saint Denis-les-Bourg
- 2 pour chacune des communes d'Attignat et Ceyzeriat
- 1 siège pour chacune des 70 autres communes membres du groupement.

Il définira les orientations, adoptera les budgets et délibèrera sur les affaires communautaires. Deux Conseils d'Agglomération sont déjà prévus les 5 et 23 janvier 2017.

Le Bureau sera composé du Président et de 15 Vice-présidents au maximum. Il sera l'exécutif qui préparera les décisions, exécutera les délibérations du Conseil et assurera l'efficacité de la prise de décision en limitant le nombre d'instance.

Les Commissions Thématiques instruiront les politiques communautaires, prépareront le budget général et piloteront les services centraux.

La Conférence des Maires assurera la participation de toutes les communes aux débats. Elle sera réunie entre chaque conseil d'agglomération et sera le lieu de débat des propositions du bureau, avant leur validation et leur examen par le Conseil.

Par ailleurs, deux conférences des Maires se sont déjà tenues cette année afin de permettre à chacun d'exprimer ses doutes, ses souhaits mais également pour être tenus informés de l'avancée des travaux de structuration.

Les Conférences territoriales

Au nombre de quatre, elles se nommeront et regrouperont les territoires des communautés de communes de :

- Conférence territoriale Bresse : Saint Trivier de Courtes et Montrevel-en-Bresse
- **Conférence territoriale Bresse Revermont : Coligny et Treffort-en-Revermont**
- Conférence territoriale Sud Revermont : La Vallière et Bresse-Dombe-Sud Revermont
- Conférence territoriale Bourg Agglo : Bourg en Bresse Agglomération.

Elles seront composées des membres du nouveau conseil d'agglomération et des membres des sept conseils communautaires.

Elles auront pour but de réaliser des choix en matière de gestion locale des équipements communautaires de proximité (gestion des budgets voirie, équipements locaux, programmation de logements...) et de transmettre leurs propositions au bureau et/ou au conseil pour être entérinées dans le respect des critères généraux débattus et approuvés.

Bien entendu, tout ne sera pas au point au 1^{er} janvier 2017. **Cette année 2017 sera une année de transition et de mise en place.** L'organisation de cette communauté d'agglomération ne sera pas non plus figée et pourra évoluer en fonctions des besoins et des projets, surtout en 2020 lors du renouvellement des conseils municipaux.



Le centre de secours

Notre département compte 232 casernes dont 57 centres d'incendie et de secours (CIS) pour 419 communes, le maillage territorial pour la défense des biens et des personnes est donc important sur notre secteur par rapport à d'autres départements et l'on ne peut que s'en réjouir !

L'éloignement géographique de Corveissiat par rapport aux zones urbaines, explique le classement de sa caserne en centre de secours départementalisé.

Le CIS de CORVEISSIAT défend, en premier appel, les communes de CORVEISSIAT, CIZE, GRAND CORENT, BOLOZON, CHAVANNES SUR SURAN et GERMAGNAT.

Notre centre de secours dispose de 25 sapeurs pompiers volontaires actifs, (dont 3 en indisponibilités en ce moment) répartis en 4 équipes d'astreinte.

Les temps d'astreinte sont 20h - 6h du lundi soir au vendredi matin pour la semaine et du vendredi 20h au lundi 6h pour le week-end.

Chacun de ces hommes (16) et femmes (9) sont volontaires, la plupart exercent une profession qui ne leur permet pas d'être facilement disponibles en journée pour

assurer les interventions, à l'inverse d'autres travaillent en équipe ou le week-end et disposent de plus de temps la journée en semaine. La répartition dans les équipes tient compte des particularités de chacun afin de concilier au mieux vie personnelle, vie professionnelle et vie à la caserne.

Chacun a donc sa place à la caserne, quelque soit son sexe, quelque soit son métier.

Pour s'engager en tant que sapeur pompier volontaire, **il faut être prêt à donner de son temps personnel pour assurer les différentes missions et suivre les formations nécessaires à l'acquisition des compétences demandées.**

Si cette belle aventure vous tente, si vous vous posez des questions sur un possible engagement, n'hésitez pas à venir rencontrer les membres du centre de secours à la caserne, notamment les samedis matins lors des casernements, ou de contacter le chef de centre : Lieutenant Christophe CURVAT (06.76.09.33.56).

Pour 2016, l'activité opérationnelle est en légère baisse par rapport à 2015, avec 117 interventions au 20 novembre ce qui correspond tout de même à une sortie tous les 3 jours !

Le plus grand nombre de sorties se fait en VSAV (ambulance) pour des secours à personnes à domicile ou des accidents sur la voie publique.

Lorsque le nombre de sapeurs pompiers disponibles sur la commune n'est pas suffisant pour assurer l'intervention, ce sont les centres de secours voisins (de Thoirette ou du Suran) qui peuvent être appelés en renfort.

La durée moyenne d'une intervention est de deux heures, à cela il faut ajouter le temps passé en formation, en maintien des acquis, en entretien du matériel et de la caserne, en sport, en gestion administrative et logistique avec les différents services du SDIS, cela représente donc beaucoup de temps consacré aux pompiers c'est pourquoi le maintien d'une bonne ambiance au sein de la caserne est important, et cela repose beaucoup sur l'amicale des sapeurs pompiers.

Depuis septembre 2016, le centre secours accueil, le samedi matin, les JSP (jeunes sapeurs pompiers) de la Valli re qui sont dans la 3^{ème} ou 4^{ème} année de leur formation. Les débutants ou les plus jeunes étant accueillis au centre de secours du Suran les mardis et vendredis soirs.

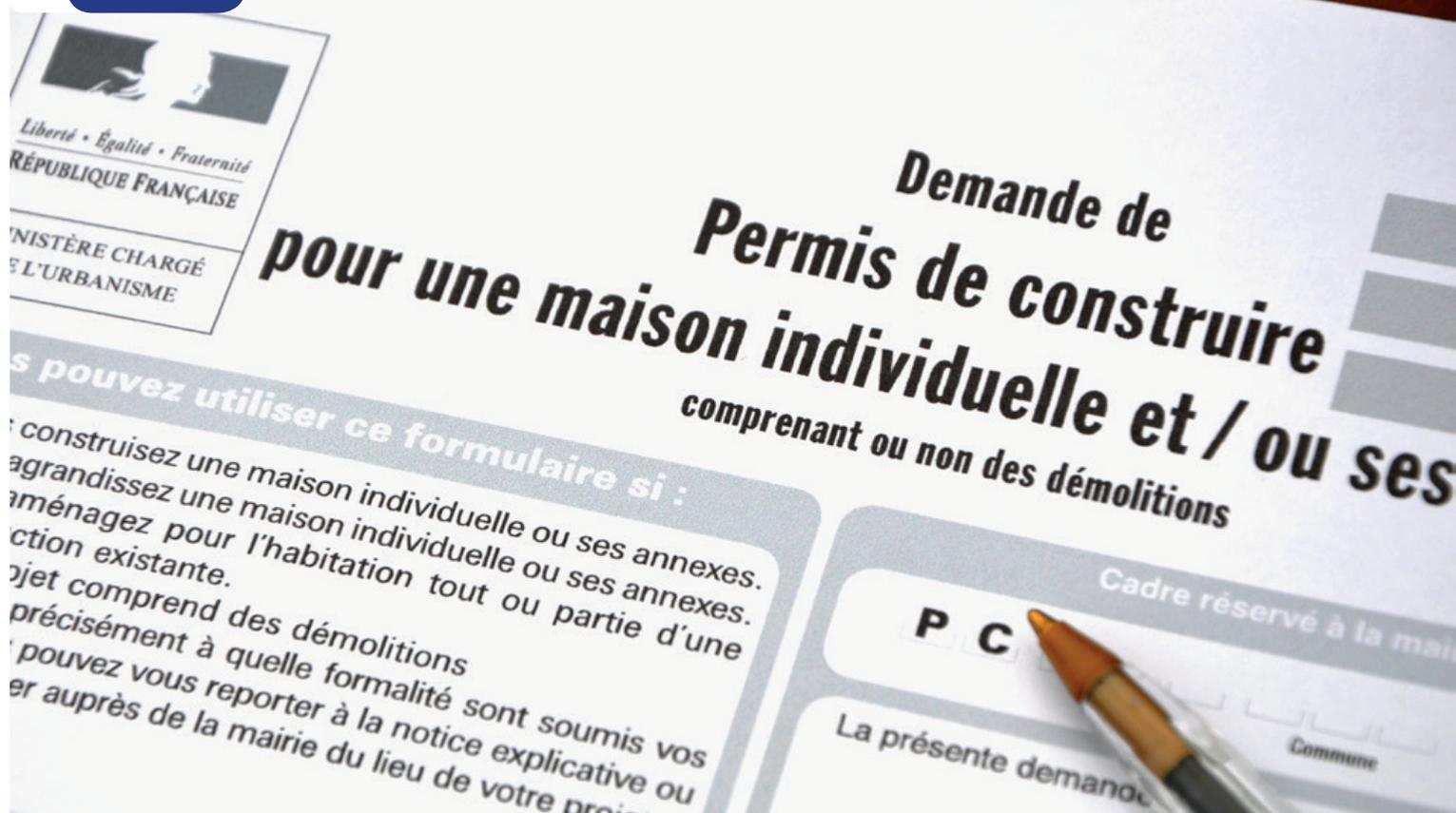
Florian GOUIN de St Maurice d'Echazeaux et Enzo BALCONI de Cize (dont le papa est SPV Corveissiat) ont intégré la section, ils rejoignent Julien ONASSENKO et Erwan DURET qui préparent le passage de leur brevet prévu en mai 2017.

Marl ne BARATTIN, Jimmy PONTHEUX et Camille CURVAT ont eux terminé leur cycle de JSP en octobre 2016, et tous les 3 ont obtenu leur Brevet National de Jeune Sapeur Pompier.

Les Jeunes Sapeurs Pompiers sont une pépini re pour le recrutement de sapeur pompier volontaire, ce qui se confirme pour notre CIS puisque Jimmy PONTHEUX et Camille CURVAT rejoignent la caserne en décembre 2016.

Deux autres recrues arrivent en décembre 2016 ou début 2017 : Alexandre BESNARD qui emménage sur notre commune après avoir quitté Chavannes sur Suran où il était déjà sapeur pompier et Raphaël REY qui habite CIZE et était auparavant SPV dans le Doubs. Bienvenue à tous les quatre.





L'urbanisme

Vous souhaitez vous installer sur notre commune, réaliser des modifications sur votre logement ; passez en mairie afin

de connaître les démarches. **Certaines sont soumises à autorisation.**

LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- Création d'ouvertures pour Ludovic BERNISSON
- Construction d'une véranda pour Cédric MOYON
- Construction d'un appentis pour Daniel VERMOREL
- Modification d'ouvertures pour Sébastien LÉPINE et Jacques LOMBARD
- Division foncière pour la commune
- Installation de panneaux photovoltaïque pour le Gaec des Champignons et celui des Orchidées
- Construction d'une remise pour René FELLIX

LES PERMIS DE CONSTRUIRE

- Marielle BUELLET et Joao SEMEDO GOMES pour deux constructions de maisons individuelles à Lavillat
- Yvelise MORELLET pour une extension d'une habitation à Lavillat



Travaux et voirie

Notre commune est un espace de vie donc il a besoin d'être entretenu. Plusieurs niveaux d'interventions se réalisent :

Dans le cadre de la compétence « voirie » de la CCTER, des bordures ont été posées à Saint Maurice d'Echazeaux ainsi qu'un creusement d'un caniveau sur le Chemin des Fougères. L'objectif est d'éviter un dégât des eaux par fortes pluies. L'enrobé a dû être repris à plusieurs endroits comme sur la pente à Gachy, chemin des Prés Pitant, chemin sur la Côte...

Le syndicat des Eaux est intervenu à Saint Maurice d'Echazeaux pour la mise en place d'une borne incendie pour un coût de 3 756,18 euros. Cette belle coopération a permis de baisser le coût estimé de cette installation.

Dans le cadre de compétence communale, nous avons fait procéder à la réfection du toit de l'ancien lavoir de Lavillat et commencé les travaux de création d'une salle de réunion à la place des vestiaires de football.

Nos agents communaux sont intervenus dans la réfection du cabinet médical avec l'appartement attenant pour permettre l'accueil d'un futur médecin.

L'accessibilité est une obligation importante répartie sur

plusieurs années. Lionel et Jean Luc ont pu cette année réaliser :

- La rampe d'accès et les toilettes handicapés pour la mairie et le cabinet médical
- La pose de grilles d'évacuations dans la cour de l'école
- Un cheminement piéton et toilettes handicapés à la cantine

De plus, la signalétique « panneaux » et le cheminement dans l'école auront été réalisés avant la fin de l'année. La signalétique « peinture au sol » sera faites dans les prochains mois dans cadre de la mutualisation avec la communauté de communes.

Suite à la pétition des habitants de Conflans concernant le dysfonctionnement du lavoir, nous avons fait intervenir SUEZ (Lyonnaise des eaux) qui nous a indiqué que le lavoir n'était pas alimenté par le réseau d'eau mais par une source.

Cette dernière semble s'être détournée. Nous suivons le dossier de près.



Bienvenue à eux !

Dylan BELOUDHNINE - 1^{er} décembre (Karine et Riadh)

Lyna LARBI - 10 février (Houria & Ahmed)

Léia POTET - 26 février (Aurélié & Florent)

Max BASSET - 14 juin (Séverine & Emeric)

Lou PRUNIER - 21 juillet (Madeline & Camille)

Anna BIRON - 27 juillet (Cécilia & Alexandre)

Charlie CLISOL LUCENA - 01 août (Marjorie & Romain)

Joséphine NOBLET - 09 octobre (Eugénie & Lucas)

Baptême civil :

Elsa DYLAS le 9 janvier

Clément POMMIER le 25 juin

Tout le bonheur du monde pour les mariages de :

Lola EVIEUX et Geoffrey DELOBEL - 30 juillet

Betty GUILLOT et Pascal DERUDET - 13 Août

En leur mémoire :

Paul CURVAT - 27 décembre 2015

René CURVAT - 10 janvier 2016

Younes RAHAOUI - 1^{er} février 2016

René MARTINEZ - 8 novembre 2016



Le CCAS : Décryptage !

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public autonome, qui **dispose d'un budget propre** alloué par la municipalité lors du vote du budget. Le CCAS est administré par un conseil d'administration, composé d'élus et d'habitants de la commune, dont le maire est président. Le CCAS assure différentes missions directement orientées vers la population : **aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, lutte contre les exclusions, accès au droit (procédure de domiciliation administrative, aide aux démarches administratives...)**

Ses missions obligatoires :

- Solidarité envers les personnes âgées et handicapées (aide et accompagnement)
- Transmission des demandes d'aide sociale légale aux autorités ayant le pouvoir de décision (Conseil Départemental, Préfecture, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, ...) Le CCAS reçoit les demandes et participe à l'instruction des dossiers.

- Lutte contre les exclusions, accès aux droits : procédure de domiciliation administrative, aide aux démarches administratives, accompagnement social, etc.
- Intervention au moyen de prestations en nature : aide alimentaire.
- Prise en charge des difficultés financières rencontrées par les personnes en situation de précarité avec mise en relation d'une assistante sociale.

Depuis 2015 nous avons mis en place un plan canicule pour la période Juillet-Août, pour les personnes de plus de 71 ans. Un courrier leur est adressé pour les directives à suivre en cas de fortes chaleurs ainsi que les numéros de téléphone de tous les membres du CCAS en cas d'isolement. Concernant ces numéros de téléphone, n'hésitez pas à nous contacter, ils sont valables toute l'année.

Le repas des aînés, une tradition à ne plus manquer !

C'est au moment de l'apéritif que Mme la Présidente du CCAS, Brigitte MORELLET, a remercié chaleureusement les personnes présentes et honoré les doyens de la commune : Mesdames Simone JUILLARD, Yvonne ROLLET auxquelles fut offert un bouquet de fleurs et Monsieur Maurice COGNIET qui a reçu une valisette de bouteilles de vin .

Quel plaisir pour nous, membres du CCAS, de vous servir, de voir vos sourires, une ambiance festive, vos applaudissements

devant le spectacle Cabaret de Miss Flo, venue de Villeurbanne. Plumes, charleston, cancan, Dalida, Edith Piaf ... suivi d'un tour du monde Russie, Mexique, Espagne, Brésil, un spectacle de qualité présenté tout au long du repas et de l'après-midi. Le repas, préparé par le bar restaurant de la commune, « La pat de l'Ours », fut également très apprécié.

Journée inoubliable... Merci à vous. Tous les membres CCAS étaient ravis de vous honorer en ce jour du 23 octobre 2016.



Le coin des écoliers

Retour sur l'année 2015/2016 :

Quelques projets ont ponctué l'année écoulée.

Corveissiat ayant la chance d'accueillir les Petites Scènes Vertes cette année, les maternelles, CP et CE1 se sont rendus à la salle des fêtes afin d'assister au spectacle « toi du monde »

Profitant d'une belle journée ensoleillée pour se rendre à Villars les Dombes, **les deux classes ont également visité le parc des oiseaux**. Emmerveillés par le spectacle des oiseaux en vol, les enfants sont rentrés enchantés de leur sortie.

La classe des plus grands a, quant à elle, travaillé avec Gérald CHAGNARD sur l'élaboration de partitions graphiques et a assisté à son spectacle Fosolo.

Une sortie a également eu lieu à La Tienne, afin de sensibiliser les enfants à la gestion et valorisation des déchets.

Et toute l'école a participé au concours « **Graines de l'Ain** » pour la deuxième année consécutive. Petits et grands, sous les conseils avisés de Lionel et Jean Luc, ont fleuri le massif et les pots devant l'école. Quelques graines jetées ci et là, ont même ravies les plus petits à l'automne lors de la récolte puis de la dégustation de la soupe de potiron.

En ce qui concerne cette année scolaire 2016/2017 :

63 enfants ont fait leur rentrée début septembre dans les locaux de l'école.

Les 19 élèves de maternelles sont pris en charge par Laurence VILLEGAS et par Marie-Anne SCEUR le vendredi, toutes deux épaulées par Sylvia PERDRIX.

Madeline ROUX enseigne aux 6 élèves de CP mais également aux 15 CM1-CM2 de sa classe.

Deux nouvelles enseignantes interviennent auprès des 23 CE1- CE2. Marie Madeleine DUNAUSKAS les lundis et mardis, Céline HELLERINGER les jeudis et vendredis ainsi qu'un mercredi sur deux.

Quelques projets sont prévus cette année mais chut ! Patience.

Les TAP, quant à eux, se déroulent sans grand changement. Angèle LE BON et Sylvie ROYDOR encadrent les enfants tout au long de l'année en proposant des activités bibliothèque, de l'anglais, des jeux collectifs, ...

Puis, par période, d'autres activités, sont proposées par des bénévoles. Un grand merci à tous ceux qui se sont investis l'an passé auprès des enfants !

Dates des vacances

Vacances d'hiver	du vendredi 17 février au soir au lundi 6 mars au matin
Vacances de printemps	du vendredi 14 avril au soir au mardi 2 mai au matin
Vacances d'été	du vendredi 8 juillet au soir
Rentrée 2017 (prévisionnelle)	lundi 4 septembre

Pont de l'ascension : pas d'école le vendredi 26 mai 2017



La bibliothèque municipale

Est-il besoin de rappeler que la Bibliothèque Municipale de Corveissiat est ouverte à tous. L'inscription est gratuite via un formulaire à remplir et contre un chèque de caution non encaissé, les mineurs ayant besoin d'une autorisation parentale.

Faisant partie du réseau de la Bibliothèque Départementale de Bourg en Bresse, **elle renouvelle en partie ses documents lors des passages du bibliobus, mais des livres et CD peuvent être également réservés et acheminés par la navette mensuelle.**

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent **les mardis de 16h30 à 18h30 ainsi que les samedis de 10h00 à 11h30.**

Tout au long de l'année, les enfants de l'école se rendent à la bibliothèque tous les 15 jours afin d'emprunter un livre. Ces accueils de classe leur permettent aux enfants de découvrir la bibliothèque, les plus petits se voient conter une histoire.

Des activités en groupe et de la lecture sont également proposés aux enfants lors des temps périscolaires.

Plusieurs projets ont été menés au cours de l'année 2016, entre autres, la bibliothèque s'est déplacée à Arnans et Conflans le temps d'une matinée.

Une soirée « rencontres artistiques » a été proposée aux jeunes de Corveissiat le 1er juillet. Ce soir-là ils ont pu découvrir le savoir-faire de gens passionnés et partager un moment convivial avec eux.

Un peu plus de 25 adolescents ont participé à ces « rencontres ». **La soirée s'est terminée en musique et dans la bonne humeur avec un mot d'ordre : à réitérer l'année prochaine !**

Mais également, une première à Corveissiat, **la fête du court métrage** mise à l'honneur le dimanche 18 décembre à la salle des fêtes de 14h à 18h.

Plusieurs animations seront proposés par les bénévoles cette année, avec notamment :

- la deuxième édition de la tournée des bibs le vendredi 10 février de 18h30 à 21h30 avec l'espace jeunes de la CCTER,
- un atelier tricot/crochet prévu en début d'année
- L'ouverture au printemps d'une grain-O-thèque où toutes les mains vertes (ou non) pourront venir échanger quelques graines.
- La fête de l'été le vendredi 30 juin avec les jeunes de Corveissiat
- une exposition « des arbres d'ici et d'ailleurs »

Et si bien sûr le cœur vous en dit, vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles, parlez-en à Angèle !



Grotte et reculée de Corveissiat, magnifique patrimoine communal

Lieux de travail, de plaisirs, de rencontres, de souvenirs partagés, la grotte et la reculée de Corveissiat témoignent d'activités diverses depuis de très nombreuses années. Les souvenirs des anciens de la commune ont commencé à être recueillis, d'autres devraient venir les compléter et ils feront l'objet d'un recueil qui sera mis à la disposition du public.

Définie par les géographes comme une longue vallée qui pénètre à l'intérieur des plateaux et qui se termine brutalement, en bout du monde, au fond d'un cirque calcaire au pied duquel jaillit une puissante résurgence, **la reculée de la Balme est la seule parmi les reculées du massif jurassien présentant la particularité d'être la plus méridionale mais surtout s'ouvrant au soleil levant.**

La grotte de Corveissiat, façonnée par les tumultueux torrents souterrains, est un élément emblématique des paysages karstiques. Avec sa résurgence, source du

ruisseau de la Balme, elle est indissociable de la reculée et toutes deux constituent une unité paysagère d'un intérêt naturel majeur. Le porche de la grotte, en raison de cet intérêt paysager, est classé depuis le 8 juin 1908.

La faune et la flore de ce site sont remarquables : les falaises de la reculée abrite des rapaces tels que le faucon pèlerin, le milan royal et l'épervier d'Europe. De nombreuses espèces d'animaux occupent les cavités de ces falaises. La grotte, quant à elle, est un gîte pour les chauves-souris dont plusieurs espèces ont été répertoriées, mais elle abrite également des papillons, des coléoptères et des crustacés, des salamandres. Quant à la reculée elle-même, constituée de pelouses sèches où fleurissent différentes sortes d'orchidées, elle est également un abri pour de nombreuses espèces d'animaux dont les derniers en date observés sont des chamois.

La beauté de ce site, sa rareté et son patrimoine faune et flore d'une grande diversité nécessitaient une protection et une mise en valeur. La grotte et la reculée ont été incluses dans le site Natura 2000 intitulé « Pelouses sèches, habitats rocheux du Revermont et des gorges de l'Ain » dès sa création en 2002. Natura 2000 est un réseau européen d'espaces naturels identifiés pour la qualité, la rareté et la fragilité d'espèces animales et ou végétales et de leurs habitats naturels. Ce réseau a pour but de préserver la diversité biologique tout en valorisant les territoires. La grotte et la reculée ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral de Protection des Biotopes en 2002.

Les études menées par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain (CAUE), et l'Association de Gestion des Espaces Karstiques (AGEK) ont abouti, en 2004, à la mise en place, en partenariat avec l'Association des Randonneurs de Corveissiat (ARC), d'un plan de gestion pour faire vivre ce site classé.

Ce plan de gestion, placé sous la responsabilité du Maire, est mis en œuvre par l'AGEK. Il fixe les objectifs suivants :

- Préserver l'intégrité du site : protection des chauves-souris, restauration de la faune et de la flore, entretien et valorisation du paysage, résorption des pollutions...
- Maîtriser la fréquentation : accompagnement pédagogique, amélioration de la sécurité, gestion de l'accès à la grotte.
- Améliorer la connaissance : histoire, géomorphologie, faune, flore, cavité,
- Assurer une concertation régulière entre l'ensemble des partenaires représentés au sein du comité de pilotage.

La gestion de ce site est réalisée par l'AGEK, chargée de mettre en œuvre un programme pluriannuel d'actions.



Enfin, plus récemment, en 2014, **la grotte et la reculée ont été labellisées « Espace Naturel Sensible » (ENS) par le Département de l'Ain**. Cette labellisation vient renforcer la protection et la mise en valeur de cet espace.

La labellisation des sites ENS dans l'Ain permet d'identifier un site reconnu à l'échelle départementale pour son importance écologique, géologique et/ou paysagère. Cette labellisation entre dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles voté en 2012 par l'Assemblée Départementale. Elle n'apporte aucune contrainte aux propriétaires, aux exploitants et aux autres usagers (promeneurs, chasseurs, pêcheurs...). C'est une démarche de gestion et de mise en valeur des sites, visant à les préserver et à les faire connaître au public (plan de gestion, ouverture au public sauf exception justifiée notamment par la fragilité du milieu). Une trentaine de sites sont actuellement labellisés dans le département de l'Ain et cette politique des espaces naturels sensibles fait partie intégrante des actions du Livre Blanc du Tourisme voté en 2016 par le Département.

Dans le cadre de cette labellisation, un diagnostic est en cours de réalisation dans le but de préciser les enjeux et les actions à mener sur le site. Cette étude, réalisée par le cabinet Acer Campestre, financée par le Département de l'Ain et sous maîtrise d'ouvrage de l'AGEK, sera terminée fin 2016. Elle a pour but la réalisation du « Plan de Gestion et d'Interprétation du site ENS de la grotte et de la reculée de Corveissiat ».

Ce diagnostic portera sur le foncier, le patrimoine géologique, l'inventaire et le classement en faveur du **patrimoine naturel**, la flore et les habitats naturels, ainsi que sur une partie socio-économique (promenade, VTT, équitation, chasse, pêche, agriculture), sur le **patrimoine culturel et historique** lié à l'utilisation ancienne de l'eau et enfin, sur l'intérêt pédagogique et l'accueil du public. Il fera une synthèse des enjeux prioritaires et des facteurs influençant la gestion et définira les objectifs à long terme visant à préserver la richesse du site, concilier les usages, la fréquentation et les enjeux écologiques et mettre en place un projet d'interprétation adapté.

Vous aurez, bien entendu, accès au rendu de cette étude extrêmement intéressante. Ensuite, de nombreuses actions seront à réaliser pour parvenir aux objectifs fixés. Mais, d'ores et déjà, vous pouvez, chacun à votre manière, participer à cet enjeu en, non seulement découvrant ou redécouvrant ce site, mais surtout en le respectant et en le faisant connaître autour de vous.



Amicale des donneurs de sang du plateau Ain Jura

Aujourd'hui, je peux décider de sauver des vies

Dans de nombreux cas, la transfusion sanguine est indispensable. Elle est vitale dans le traitement de nombreuses pathologies, par exemple :

- les leucémies ; lorsque la chimiothérapie a détruit les cellules de la moelle osseuse, on a recours aux plaquettes et aux globules rouges,
- pour les hémophiles et les grands brûlés, on a grand besoin de plasma et de médicaments dérivés du sang.
- En cas d'hémorragies importantes lors d'un accident ou d'une opération, la transfusion de globules rouges est essentielle.

Ce qu'il faut savoir avant de donner son sang

- Quelles sont les conditions pour être donneur de sang ?
- Etre âgé de : 18 à 70 ans pour le don du sang total et de 18 à 65 ans pour le don de plasma ou de plaquettes,
- Est-ce que je risque d'être infecté(e) ou contaminé(e) ?
- Non, le matériel de prélèvement (aiguilles, poches) est stérile et à usage unique.
- Dois-je être à jeun pour donner mon sang ?

Non, il est au contraire recommandé de s'alimenter avant un don.

Moi aussi, je rejoins l'amicale des Donneurs de Sang

- Qui sont les adhérents ? Donneurs de sang, militants pour le don du sang bénévole, ou d'anciens donneurs de sang. Donneurs ou non, vous pouvez aider les autres.
- Principes fondamentaux : Volontariat, Bénévolat, Anonymat et Non-profit
- Qu'est ce que l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles ?

Proche du terrain et de ses membres, l'Amicale est le lien entre les Donneurs de Sang Bénévoles et l'Etablissement Français du Sang (EFS), opérateur unique de la transfusion sanguine.

Elle représente le Donneurs de Sang Bénévoles (droit à l'information, respect de l'éthique ...) auprès des Services Publics, de l'EFS et des organisations de transfusion sanguine nationales et internationales.

Elle participe activement à la politique de Promotion du Don, au recrutement des Nouveaux Donneurs et à l'organisation des collectes. Elle est un partenaire essentiel de l'EFS pour assurer l'autosuffisance des produits sanguins en France.



Amicale des sapeurs pompiers

L'association regroupe les sapeurs pompiers actifs et retraités du centre de secours et proposent des animations pour ses membres et aussi pour les habitants de la commune.

Ainsi les activités pour 2016 étaient encore nombreuses :

Pour les plus sportifs :

- l'heure hebdomadaire de sport le mercredi à 18h30
- la participation aux cross départementaux sapeurs pompiers ou autres manifestations telles que l'Izenaz organisée par les sapeurs pompiers de Vieux d'Izenave,
- la participation au parcours sportif du secteur, organisé cette année par nos collègues de Treffort
- la participation et l'aide à l'organisation du championnat départemental de VTT organisé à Cize

Pour tous :

- Les casse-croûtes au moment des manœuvres.
- Les séjours dans le Sud Ouest ou en Charente ou au ski
- Une journée festive, en fin d'été, avec randonnée, pêche à la truite, repas à la caserne.
- Le repas de la Sainte Barbe et l'arbre de Noël

Avec la population :

- La participation aux cérémonies du souvenir aux monuments tout au long de l'année.
- La participation, avec la municipalité et les autres associations, à l'organisation des courses cyclistes le jeudi de l'Ascension et à l'animation des festivités de la St Georges.
- L'accueil des enfants de l'école à la caserne lors d'une matinée, avec l'organisation d'ateliers pour découvrir les missions des sapeurs pompiers.

- L'organisation des festivités du 14 juillet, avec pour la première année le challenge du 14 juillet : des jeux ludiques, par équipe, dans une ambiance humide en 2016. puis le repas à la salle des fêtes et le feu d'artifice. Le challenge est remis en jeu pour 2017, on vous attend nombreux, commencez à préparer vos équipes !
- La tournée des calendriers

Merci à tous les habitants qui répondent présents pour le 14 juillet et qui nous ouvrent leurs portes lors de la distribution des calendriers.

L'amicale adhère également à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers, ainsi les moniteurs du centre de secours peuvent proposer aux habitants de la commune des formations de secourisme.

En 2016, quatre temps forts ont été organisés sur la commune : deux sessions gratuites d'initiation aux gestes qui sauvent (en février et novembre) qui n'ont pas forcément rassemblé beaucoup de monde mais dont les participants se sont montrés très motivés et intéressés ; et deux sessions de formations PSC1 qui ont permis aux habitants de la commune et des communes voisines de devenir des secouristes.

Le PSC1 est une formation accessible dès l'âge de 10 ans, d'une durée de 8 heures, elle permet d'apprendre les gestes de premiers secours et l'utilisation du défibrillateur cardiaque. Le coût de cette formation est de 60 euros par personne.

Si cela vous intéresse, nous vous invitons à remplir le bulletin ci-dessous et à le déposer dans la boîte aux lettres de la caserne. Les moniteurs prendront alors contact avec vous.

Vous pouvez aussi consulter le site secourisme-udsp01.fr



Les Amis de l'Ancien Lavoir Lavillat

Depuis plusieurs années, l'Association des Amis de l'Ancien Lavoir de Lavillat œuvre pour récolter des fonds afin de rénover le toit de l'ancien lavoir de Lavillat, conjointement avec la commune de Corveissiat, qui avait inscrit au budget 2016 la dépense de ces travaux.

C'est donc en juillet dernier que le charpentier, M. ROCHET, a démonté le toit, changé les pièces de charpente et posé les tuiles, ces dernières, d'occasion, ayant été nettoyées auparavant par quelques membres de l'association.

Durant les travaux, les membres de l'association ont également procédé à une installation électrique afin de pouvoir disposer de la lumière et de prises de courant pour les futures manifestations.

Le nouveau toit de ce bâtiment communal a été inauguré lors de la fête de Lavillat, le premier week-end d'août, avec une grande satisfaction de la part des membres de l'association et des élus quant à la qualité du travail réalisé.

Depuis, les poutres ont été traitées à la lasure et d'autres travaux d'amélioration de ce bâtiment sont en projet.

Le Président de l'Association et la municipalité rappellent aux Associations et aux habitants de la commune qu'ils peuvent disposer de l'ancien lavoir pour organiser leurs manifestations.



L'A.R.C.

L'A.R.C. compte actuellement 81 licenciés.

Le club organise :

- 1 randonnée par quinzaine le dimanche en ½ journée en début de saison et par la suite en journée.
- 1 randonnée tous les mardis après midi sauf en juillet et août au départ de Simandre.
- 1 séjour rando à l'étranger en mai.
- 1 weekend rando fin juillet
- 1 séjour d'une semaine fin août.

Résumé de l'année 2016 :

- 2 sorties raquettes dont 1 en nocturne
- Vente de saucissons et andouillettes en mars
- Divers rassemblements
- Participation à Rando Challenge à Izernore
- Séjour d'une semaine dans les Iles Grecques
- Weekend à Autun
- Séjour d'une semaine aux portes du Mercantour.

Les 41 participants logeaient dans un village vacances dominant le lac de Serre Ponçon.

Avec les accompagnateurs, nous avons pu découvrir de remarquables sites : les Demoiselles Coiffées, la Haute Vallée de l'Ubaye, le parc du Mercantour, le Fort de Dormillouse etc...

La saison s'est terminée par la marche de nuit à Chavannes sous la pluie, ce qui n'a pas empêché les 83 inscrits de partager une excellente paëlla à la salle des fêtes. Moment très convivial.

L'AG s'est déroulée le 1er décembre avec présentation du programme 2017.

En projet :

- Séjour d'une semaine dans le Sud de l'Italie
- Weekend en Chartreuse en juillet
- Séjour d'une semaine en août dans les Vosges.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, n'hésitez pas à prendre contact pour obtenir le calendrier 2017 et à participer sans engagement à quelques sorties.

Sylviane CORNU 04.74.50.70.90 sylvianecornu@aol.com



ASESME : une année riche !

La dynamique équipe de bénévoles, conduite par son Président Paul MONNET, a vécu avec vous une belle année 2016. Cinq manifestations nous ont permis de vous rencontrer et parler de l'avancée du projet. Mais pas seulement.

Faire parler du projet

L'un de nos objectifs était de faire parler de la restauration de l'église dans les médias : ce fut le cas à la radio dans le cadre d'une émission traitant de l'histoire locale et aussi au travers des quelques 15 articles parus dans la presse en 2016. Un autre objectif était d'élargir notre réseau. C'est maintenant effectif puisque la fédération Patrimoine des Pays de l'Ain (elle-même adhérente à Patrimoine Aurhalpin) a accepté notre adhésion en mars dernier.

Retour sur nos manifestations

Nous avons souhaité des manifestations variées mêlant musique, culture, jeu, patrimoine... à destination de tous les publics, que ce soit localement ou de l'extérieur. Il y eut le concours de belote et ses lots appréciés le 27 février, une rencontre culturelle avec Charles JULIET, prix Goncourt de poésie 2013 et l'édition d'un beau DVD (disponible sur

demande), « Invitation Introspective » autour de Charles JULIET et de l'église de ST Maurice, le 28 mai. Le 25 juin nous vous proposons, après un concert exécuté par l'ensemble EPHEMERE de LYON dans l'église même, de nous retrouver autour des feux de la Saint Jean : 160 repas servis et animation par Vieilles et Danses.

Le partenariat avec Patrimoine des Pays de l'Ain a permis l'organisation des 7^e Patrimoniales à St Maurice le 24 septembre, avec visites assurées par notre Président et notre parrain Paul CATTIN. Cette journée s'est terminée avec un beau concert de l'ensemble de jeunes professionnels MUSETHICA, de renommée internationale.

Et le 12 novembre, ce sont les célèbres Mousquetaires de la Chanson, 60 ans en 2017, qui ont ravi un public nombreux dans une ambiance très conviviale avec des chansons de variétés de qualité retraçant quelques décennies de divertissement.

Pour toutes ces manifestations, un point commun : la convivialité !

Les nouvelles du projet : c'est parti !

A l'heure de l'écriture de ces lignes, la souscription atteint 12 568 euros qui seront complétés par les fonds propres de l'association (déjà plus de 20 000 euros en tout). Nous sommes fiers de pouvoir vous annoncer le début de la 1ère tranche de restauration pour 2017 ! La commune va lancer les appels d'offre. Les travaux concerneront le chœur (toiture et façades) pour un montant de 133 000 euros Hors Taxes.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles et vous tous qui, de près ou de loin, réservez un intérêt, un accueil et une participation chaleureux à nos projets.

Et nous souhaitons que pour vous 2017 soit une riche année !

Paul MONNET (Président) / Jean-Pierre FOURNAND (Vice-Président) / Romain PIQUET (Vice-Président) / Agnès RONDY (Secrétaire) / Yannick DOLE (Secrétaire adjoint)/Vanessa LE FELLIC (Trésorière) / Guy PIQUET (Trésorier adjoint)/Marie-Claude BASSINAT / Arlette CARLES/Delphine CURVAT / Janine DOLE / Carole GAUTHIER / Bernadette PIQUET / Anthony VERNE / Jean-François VIVET.



La municipalité tient à faire part à la population des informations suivantes :

L'architecte du patrimoine en charge du dossier est en cours de préparation des dossiers de consultation des marchés de travaux relatifs à la première tranche.

L'engagement des travaux se fera lorsque nous saurons le coût réel de ceux-ci, à la condition que les fonds nécessaires soient réunis et après délibération du Conseil Municipal en autorisant le commencement.



Club de tennis de Corveissiat

Composition du bureau:

- Président : Stéphane DURET (06 80 27 25 13)
- Vice-président : Giordano BARBERI (09 64 29 09 86)
- Trésorière : Delphine CURVAT
- Secrétaire : Sylvie ROBEZ

Bilan de la saison 2016 et projets pour 2017

Le club de tennis de Corveissiat (CTC) a rassemblé **une trentaine de licenciés** lors de cette saison qui s'achève.

Malheureusement les cours de tennis programmés pour les enfants le samedi après-midi n'ont pas pu avoir lieu normalement à cause de la météo très pluvieuse du printemps.

Le traditionnel tournoi de début juillet a été remplacé par une sympathique journée ensoleillée le dimanche 4 septembre qui a réuni une vingtaine de licenciés adultes et enfants autour d'un barbecue concocté par notre président. Les plus sportifs ont pu faire de petits matchs l'après-midi pour clôturer cette belle journée.

Pour la saison prochaine, le bureau prévoit d'organiser deux séances de découverte du tennis à destination des enfants les samedis 1er avril et 8 avril de 10h à 12h. Ces séances seront encadrées par des bénévoles du club.

Pour les personnes intéressées, rendez-vous aux courts de tennis avec une tenue de sport (baskets obligatoires), raquette si vous avez, dans le cas contraire le club peut prêter des raquettes ! Les balles seront fournies par le club.

Il sera également possible de pratiquer le tennis de table en extérieur (apporter vos raquettes de ping-pong).

Les licences pourront être retirées lors des séances de permanence qui seront organisées au local du club ces mêmes samedis matins de 10h à 12h. **Le prix des licences est resté inchangé depuis plusieurs années** : 22 euros pour un adulte, 16 euros pour les ados (plus de 12 ans), 11 euros pour les enfants et nous proposons même une licence famille à 60 euros.

Ces tarifs très modiques sont là pour encourager la pratique tennistique sur des courts récemment rénovés que nous avons la chance de posséder dans notre petite commune.

Espérant vous voir nombreux sur les courts l'an prochain, l'ensemble du bureau vous souhaite à tous une bonne année tennistique 2017. **Nous invitons tous les adhérents ou personnes intéressées à notre assemblée générale qui aura lieu le samedi 4 mars à 11h à la salle du club de l'amitié à la Cure de Corveissiat.**



Ensemble arc-en-ciel

Ho la la quelle famille !!!

Le vendredi 1^{er} avril en soirée et le dimanche 3 en matinée, l'Ensemble Arc-en-ciel s'attaquait à un lourd sujet : « La famille dans tous ses états ! »

De l'ado. récalcitrant, à la fille gothique rebelle, la fin de semaine a été bien mouvementée pour la mère de famille, et en plus, s'invite la belle-mère !!!

Le public s'est reconnu dans les situations cocasses d'une famille !!! a adhéré, une fois encore, et ses applaudissements sont notre meilleur moteur !

L'Ensemble Arc-en-ciel remercie vivement son fidèle public ainsi que tous ses bénévoles toujours aussi disponible.

Le vendredi 31 mars et le dimanche 2 avril 2017, nous vous emmènerons sur les routes et les chemins de France.

Activité de l'année 2016 : Animation des maisons de retraites : les jardins d'Arcadis de Bourg, Notre maison d'Aromas, Ary Geoffroy de Villereversure.

Nous avons redonné notre spectacle à Coisia et à St Julien sur Suran.

L'Ensemble Arc-en-ciel vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année en Chansons.



Football club du Haut Revermont

La nouvelle saison 2016 / 2017 a commencé début août pour les entrainements seniors et début septembre pour les catégories de jeunes.

Un début de saison difficile pour les seniors, avec un effectif revu à la baisse où seulement une équipe a été engagée cette année en deuxième division de District.

Ce début de saison est aussi marqué par l'inauguration des nouvelles infrastructures à Villereversure avec notamment le nouveau terrain.

Chez les jeunes, les catégories U9 U11 sont représentées, et une entente a été créée en U13 et U15 avec le club voisin de l'AS Hautecourt-Romanèche afin de pallier des manques d'effectifs mais aussi afin d'améliorer le niveau sportif .

Le club tient à remercier les élus des quatre communes de Villereversure , Chavannes, Simandre-sur-Suran et Corveissiat pour le soutien qu'elles apportent au club depuis de nombreuses années .

Le Président Patrick Morel, le bureau et l'ensemble du club vous présentent nos meilleurs vœux pour cette année 2017.

Salutations Sportives
Le bureau du FC Haut Revermont

INFORMATION

Toutes les personnes jeunes et moins jeunes qui souhaiteraient s'investir, jouer, encadrer au sein du FC HAUT REVERMONT sont invitées à prendre contact avec notre Président Patrick MOREL au 06 23 14 03 35 ou Hervé COLIN au 06 79 38 90 35



Judo club du Haut Revermont

Le Judo Club du Haut Revermont est une association sportive créée le 16 juin 2014.

Notre professeur dispense ses cours dans différents clubs avec passion et patience depuis 1989. **Il partage avec ses adhérents une réelle complicité et les motive tout en les initiant aux techniques requises en accord avec le Code Moral : Sincérité, Amitié, Respect, Contrôle de soi, Modestie, Politesse et Honneur.**

Les membres du bureau y sont attachés et œuvrent chaque saison pour la pérennisation du club et l'épanouissement de ses adhérents.

Le judo est un sport qui permet aux enfants d'apprendre de vraies valeurs, applicables sur les tatamis mais aussi en dehors, dans le quotidien et à chaque rapport avec l'autre.

Le jujitsu enseigné aux ado/adultes est un sport de combat basé sur des techniques de défense et de maîtrise de l'agresseur. Des attaques au couteau, au pistolet ou des coups de poings, de pieds, des étranglements sont simulés pour que les réflexes d'auto-défense se développent. Différentes clés sont testées et apprises pour que chacun, même les adolescents, puisse parer efficacement une éventuelle agression et développer une confiance en soi devant des situations plus ou moins dangereuses.

Afin de répondre aux disponibilités du plus grand nombre, deux jours sont proposés durant lesquels les groupes d'enfants, d'adolescents et d'adultes se succèdent pour une cotisation annuelle de 120 euros sur lesquels 37 euros sont reversés à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA) pour leur licence.

L'assurance est comprise.

Le tarif est dégressif pour les membres d'une même famille et les règlements peuvent être échelonnés pour permettre à tous de profiter de ce sport.

Des séances de renforcement musculaire, destinées aux ado/adultes, sont également organisées. **Anicée et Laurent se relayent ponctuellement pour coacher efficacement ces activités, construites pour que chacun y trouve son compte selon son niveau.**

Les performances sont progressivement améliorées et appréciées par les participants.

MANIFESTATIONS

- Une vente de Mont d'or/Saucissons à cuire s'organise tous les mois de novembre et des chocolats sont proposés à Pâques. (Surveillez vos boîtes aux lettres)
- Chaque année, le Père-Noël ne peut débiter sa longue tournée sans passer par notre dojo pour le plus grand plaisir des plus jeunes
- L'année se clôture par la traditionnelle cérémonie de remise des ceintures qui récompense chaque judoka ou jujitsuka par un grade supérieur lorsque ses performances le permettent. A midi, un barbecue est servi. C'est alors l'occasion d'échanger et de passer un moment ensemble, dans la convivialité et la bonne humeur générale. Ouverte à toutes et tous.



L'entente des clochers

Les footballeurs Vétérans de l'association « l'Entente des clochers » sont repartis pour une nouvelle saison.

L'arrivée de nouveaux joueurs dans notre effectif nous permet chaque vendredi d'avoir un groupe complet et solide confortant ainsi nos fondamentaux : **sportivité et convivialité.**

Si tout comme nous, vous souhaitez connaître le sport de haut niveau et faire les gros titres de la presse sportive nationale chaque lundi, c'est que vous êtes prêt à rejoindre nos rangs !!!!!

Vous l'avez compris l'esprit reste toujours bon enfant.

N'hésitez pas à contacter:

Rodolphe ORLANDINI au 06 81 68 71 19 **pour participer à la quinzaine de matchs sur la saison** (vendredis soir), et qui nous pouvons vous l'assurer ne manquent pas de compétitivité et d'esprit d'équipe.

Et pour ne pas oublier la règle d'or qui régit notre quotidien, la bonne humeur se matérialise également lors de nos repas d'après matchs, notre weekend au ski avec nos conjointes, ainsi que notre journée familiale au mois de juin.

Notre repas bréchets du 15 octobre 2016 à la salle des fêtes de Corveissiat a été un véritable succès. Nous remercions tous les participants qui ont contribué à la superbe ambiance de cette soirée.

Sportivement à vous... d'ores et déjà tous nos bons vœux pour l'année 2017.

Le Président Olivier JACQUES
Et l'ensemble des joueur



La Montagnarde

La Montagnarde, association loi 1901 créée en 1957, fête ses 60 ans en 2017. Malgré son âge respectable elle ne se voit pas encore à la retraite et vous informe de ses activités.

Pour tous renseignements concernant la vie religieuse vous pouvez vous adresser à la permanence de secrétariat du groupement paroissial à la cure de Villereversure :

- Mercredi matin de 10h à 12h
- Vendredi après-midi de 17h à 19h ou téléphone au 04 74 55 16 80
- La messe traditionnelle de la veillée de Noël sera célébrée le 24 Décembre à 17h

Activités 2016 :

Nos deux manifestations majeures : journée galettes et repas ont été bien appréciées. La Montagnarde remercie tous les participants et les courageux bénévoles pour la nuit passée au four et la préparation du couscous.

Projets 2017 :

Une réflexion est engagée avec la mairie pour la rénovation de la statue de la vierge du Garret, la réédification de la croix Brachet et la mise en valeur de la place de l'église de Corveissiat.

Notre prochaine assemblée générale se tiendra salle paroissiale le Samedi 21 Janvier à 15h.

Nous tenons à préciser que La Montagnarde est une association qui œuvre pour le bien de tous sur le plan religieux et communal, en s'intéressant et en participant financièrement à la conservation et l'entretien du patrimoine religieux de la commune, et par cela contribue ainsi à son embellissement.

Un peu de douceur :

Le temps de l'enfance retrouvé lors de notre repas du 2 octobre, chamallows, fraises tagada, smarties et autres friandises ornaient les tables de ce repas. A la manière de la madeleine de Proust, ' La Montagnarde ' embarqua les convives à la recherche du temps perdu de l'enfance, et démontra avec ces douceurs l'importance de la mémoire involontaire, et chacun d'évoquer ses souvenirs..... ah oui je me rappelle..... ces bonbons..... je me souviens.....

C'est donc avec douceur que La montagnarde souhaite à tous une bonne année 2017.

Pour toute l'équipe, Agnès RONDY



Le sou des écoles

La composition du bureau pour l'année 2016-2017 est la suivante :

Myriam COTAYNA, Présidente, Fabrice PICHODOU, Vice-Président, Jessica DUBOIS, Trésorière, Patricia CURVAT, Vice-Trésorier, Marjorie CLISOL LUCENA, Secrétaire, Sabrina VARLOT, Vice-Secrétaire, Madeline ROUX, Directrice d'Ecole, Emilie VIVIET, Honorine CURVAT, Brigitte BLASCO, Betty GUILLOT et Carine MICHOUX.

Le Marché de Noël s'est déroulé le 11 Décembre. Les enfants avaient préparé un grand nombre de décorations de Noël qui ont été exposés dans la salle du conseil de la mairie. Nous avons tenu une buvette et proposé des crêpes et des boissons chaudes devant la mairie.

Pour la vente des Chocolats de Noël, il y a eu une importante mobilisation des enfants et une vraie motivation. L'accueil des habitants du village a été très bon et nous les en remercions vivement.

Pour la venue du Père-Noël, des jeux de société et des sachets de papillotes ont été offerts à tous les enfants de l'école.

Nous avons commencé l'année avec notre loto, notre plus importante manifestation, avec une importante

participation des habitants du village. Le gros lot adulte était un voyage d'une valeur de 500 euros et le gros lot enfant était un pack Nintendo 2DS.

Pour le carnaval, les enfants sont venus nombreux, tous déguisés, défiler dans les rues du village. Le bonhomme carnaval R2D2, confectionné par notre équipe, a été brûlé au stade de foot.

Nous avons terminé cette année scolaire avec la fête de l'école. Les enfants nous ont exécuté un très beau spectacle. Nous avons offert un dictionnaire et une calculatrice aux élèves de CM2 pour leur entrée au collège. Différents jeux, notamment en bois ont été mis en place pour le plus grand plaisir des enfants.

Durant cette année scolaire, nous avons financé différents projets : Les élèves de Maternelles, CP et CE1 sont partis une journée au Parc des Oiseaux à Villars les Dombes. Toutes les classes sont allées voir deux spectacles (les Petites Scènes Vertes et Fosolo). Des nouveaux paniers de basket pour la cour de récréation ainsi que le repas de Noël ont été pris en charge par le sou des écoles.

Nous vous remercions pour votre implication lors de nos différentes manifestations.



Le troupeau de motard

Un très bon cru 2016 pour le troupeau de motards, en effet nous comptons 67 adhérents.

Pas mal de balades au programme qui nous ont fait visiter notre belle région, le Jura, le Beaujolais, le Bugey, etc..... sans oublier une escapade de trois jours en Auvergne. Bien sûr lors de ces balades, que des routes de campagne, les grandes routes étant bannies sauf quelques portions qu'il faut bien prendre pour relier nos petits circuits.

Lors de nos promenades, nous n'oublions pas non plus les arrêts restaurants où nous goûtons les spécialités de chaque région.

Cette année, le mauvais temps a gâché un peu notre fête de juin, mais nous remercions tous ceux qui se sont déplacés pour déguster nos diots au vin blanc. Nous avons également une très belle exposition de motos, malheureusement la démonstration de vélo de trial a dû

être annulée, trop glissant, cela aurait été trop dangereux pour notre champion !

Pour notre tombola de Pâques, nous avons pu faire gagner quelques motos en chocolat aux curtivessiens. Voici certains chanceux de notre commune, Mesdames et Messieurs BOUCHARD, BAJON ONASSENKO, DELIVERT, CURVAT, BOB, JAGGI, etc. J'en profite pour remercier notre postière et notre restaurateur qui proposent notre tombola et je remercie également nos adhérents qui se mobilisent lors de cette vente.

L'assemblée générale du club aura lieu le vendredi 31 mars à 19H.

Tout le troupeau de motards se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2017.

Michel Verne, le Président



Les conscrits

Le 10 septembre 2016 s'est déroulée la fête des Conscrits, pour les classes en 6 et 1.

Ce fut l'occasion de réunir une quinzaine de Conscrits devant le monument aux Morts pour un dépôt de gerbe et un petit discours, prononcé par le Maire.

Et sans plus tarder tous se sont retrouvés sur le parvis de la salle des fêtes pour un apéritif et un repas ensoleillé et plein de bonne humeur.

Une mémorable partie de pétanque fut jouée place Charles Blétel durant tout l'après-midi et en fin de journée, les conscrits se sont de nouveau retrouvés à table pour terminer cette journée juste après avoir effectué une traversée fort bruyante du village, entassés sur un char à bois.

Rendez-vous avec les classes en 7 & 2 avec un loto et avec une soirée « bistrot années 80 » le 4 mars 2017 et nous vous attendons nombreux pour la cérémonie au Monument au Mort et l'apéritif pour la journée des conscrits le 9 septembre.

Les conscrits vous souhaitent de très belles fêtes et une très heureuse année 2017.

Pascaline DYLAS
Présidente de l'association des Conscrits.



Musikar

L'école propose aux enfants, aux ados et aux adultes, **des cours collectifs** de violon, de piano, de batterie, de guitare ou de chant et **des séances d'éveil et d'initiation musicale**.

Les cours se déroulent sur les communes de Chavannes sur Suran, Corveissiat et Simandre sur Suran.

Chaque année, Musikar s'investit dans un projet collectif qui mélange les différents niveaux et les différents cours. L'an dernier, les élèves ont travaillé avec le collectif Ishtar : travail d'improvisation autour des partitions graphiques de Cornélius Cardew et d'autres partitions dessinées par des enfants de l'école de Simandre.

Cette année, les 50 inscrits se retrouveront cinq samedis matins autour d'un projet avec l'auteur-compositeur interprète Petrek : les élèves de plusieurs classes des écoles des villages alentours travaillent avec l'artiste et les intervenants musique de la communauté de communes de Treffort pour écrire des chansons qui seront mises en musique et jouées par les élèves et les professeurs de Musikar.

Rendez-vous le 20 mai 2017 à Val Revermont pour assister au concert qui sera donné à l'issue de ce travail !

Musikar organise également des scènes ouvertes : nous invitons tous les musiciens, quel que soit leur niveau ou leur âge, à venir jouer un morceau.

Que vous veniez seul ou à plusieurs, pour jouer ou pour écouter, le principal sera toujours la convivialité, l'échange et les rencontres.

Les scènes ouvertes de la saison :
11 février 2017 à Simandre sur Suran et 8 avril 2017 à Corveissiat.

Nous vous souhaitons à tous une belle année musicale.

INFORMATION

Plus d'infos sur : www.musikar.fr
Contact : asso.musikar@gmail.com



RM Rallye club

L'association RM Rallye Sport permet d'aider l'équipage Marine RAQUIN et Sarah GODET à financer les inscriptions, l'essence, les pneus ainsi que les frais d'entretien de la voiture.

En 2016, l'association a organisé ses deux manifestations annuelles :

- Le 27 février une vente de galettes cuites au feu de bois
- Le 8 octobre un repas dansant

La buvette pour la course cycliste du jeudi de l'Ascension qui nous a été confiée par la municipalité et les autres associations.

Nous tenons à dire un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à ces manifestations afin de nous soutenir dans notre passion.

En résumé, nous venons de terminer notre deuxième saison avec cinq rallyes effectués : le rallye des Gueules noires, le rallye de Dijon - malheureusement pas terminé à cause d'une sortie de route - , le rallye de la Côte Chalonnaise, le rallye du Suran avec un abandon mécanique et le rallye des Noix de Grenoble.

La saison 2017 est déjà très attendue avec une reprise au mois de mars, et un objectif : effectuer une meilleure saison que la précédente en faisant et terminant davantage de rallyes.

Nous renouvelons nos remerciements pour votre soutien et vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi que tous nos vœux pour la nouvelle année.



La zumba débarque à Corveissiat !

C'est dans une ambiance sportive et familiale que Linda NOEL Instructeur licencié propose des cours de Zumba Fitness **tous les jeudis soir de 20 h à 21 h à la Salle des Fêtes de Corveissiat.**

Le mot Zumba en espagnol signifie «**bouger vite et s'amuser**». Elle nous transporte avec ses rythmes latins endiablés et ensoleillés (salsa, merengue, cumbia, calypso, reggaeton, etc.) et nous propose ainsi un excellent **exercice cardiovasculaire**. Grâce à sa musique dynamique, entraînante et festive, elle est **bénéfique pour le moral**.

En plus de favoriser la posture, la Zumba est une discipline par excellence pour **améliorer le tonus musculaire, l'endurance, la coordination, la flexibilité et l'estime de soi**. L'objectif de la Zumba est de bouger et de s'amuser, tout en se dépensant. Il s'agit d'un brûle-calories par excellence où il est possible de **brûler plus de 600 calories en une heure**. Nul besoin d'être danseuse ou danseur pour pratiquer la Zumba, l'essentiel étant de bouger et de s'amuser, tout en étant active dans la bonne humeur, et ce, au rythme de la musique exotique !

Il est à noter que la Zumba **s'adresse à un groupe de tout âge** où les chorégraphies sont simples, faciles à suivre, amusantes et efficaces. Il s'agit d'une belle opportunité de danser sans être jugé(e), le tout dans une ambiance festive et conviviale.

Linda propose de temps en temps des soirées à thème avec un repas dinatoire organisé par tous les membres et concours aux activités proposées pour les TAP de l'école de Corveissiat.

Alors préparez-vous à vous déhancher au son de la musique exotique tout en brûlant des calories le sourire aux lèvres.



La déclaration de ruches 2016 : du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016

Tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.

La déclaration de ruches concourt à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la mobilisation d'aides européennes au bénéfice de la filière apicole française et l'établissement de statistiques apicoles.

La déclaration de ruches est à réaliser en ligne sur le site « MesDémarches » (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>).

Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI).

Pour les apiculteurs ne disposant pas de l'outil informatique, il est toujours possible de réaliser une déclaration de ruches en sollicitant un accès informatique en mairie.

Pour cette campagne, il sera également possible d'utiliser le Cerfa papier 13995*04 à compléter, signer et à envoyer à l'adresse :

DGAL-Déclaration de ruches
251 rue de Vaugirard
75732 Paris cedex 15.

Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ 2 mois à compter de la réception à la DGAL. Les déclarations réalisées sur papier libre ou sur des anciennes versions de Cerfa ne sont pas recevables.



ADMR des Deux Vallées



- Ménage et repassage
- Garde d'enfants
- Aide à la personne
- Garde de jour et de nuit
- Portage de repas
- Soins infirmiers à domicile
- Télé-assistance Filien ADMR

Au cours de l'année et à l'initiative de plusieurs salariées, un groupe d'animation s'est mis en place afin de rompre la solitude des personnes âgées.

Il s'agit de réunir environ 4 fois par an les personnes aidées afin de leur faire passer un moment agréable autour d'un thème : musique, chansons... suivi d'un goûter.

Les bénévoles de l'association leur ont adressé leurs félicitations pour leur implication dans la vie associative.

2015	Nombre d'heures d'intervention (Heures)	Portage de repas (Quantité)	Télé-assistance (Nombre)
Activité du secteur des Deux Vallées	29 603	7 833	34
Activité sur la commune de Corveissiat	2 656	924	2

Un service au cœur de l'humain, grâce à une symbiose entre salariés et bénévoles : pour cela, l'ADMR accorde une grande importance à ses bénévoles.

Aujourd'hui, elle compte sur vous pour pouvoir continuer son action sociale.

REJOIGNEZ-NOUS !

ADMR du secteur des Deux Vallées
Maison des Services

95 place du Monument 01250 VILLEREVERSURE
Tél / Fax. : 04 74 51 86 77 - Mail : adeuxvallees@fed01.admr.org

Secrétariat :
Véronique PHILIBERT - Laetitia PERRODIN



MEMENTO



Secrétariat de Mairie : Agnès BOUCHARD

04 74 50 70 54 - mairie@corveissiat.fr
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mardi de 17h à 19h

La Municipalité vous reçoit

• Lundi 9h-12h

Jean Louis GOYET et Pierre CURVAT

• Mardi 16h-19h

Sandra BOUVIER et Jonathan GINDRE

• Mercredi 16h-18h

Brigitte MORELLET

• Samedi 10h-12h

Brigitte MORELLET

Les services communaux

Agence postale : **Séverine NICOLAS** - 04 74 50 70 21

Ouverture du mardi au vendredi de 8h à 11h30 et samedi matin de 8h à 12h

Bibliothèque : **Angèle LEBON et ses bénévoles**
bibliothèque@corveissiat.fr

Ouverture le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 11h30



Déchèterie

Horaire d'hiver : du 1er octobre au 31 mars

Lundi de 14H à 17H

Mercredi de 14H à 17H

Samedi de 9H à 12H et 14H à 17H

Horaire d'été : du 1er avril au 30 septembre

Lundi de 14H à 17H

Mercredi de 14H à 17H

Vendredi de 12H à 15H

Samedi de 9H à 12H et 14H à 18H

Ramassage des ordures ménagères

Tous les mardis entre 3h et 8h. Sortir vos conteneurs le lundi soir à partir de 19h.

PAV : Ramassage tous les 15 jours.

Merci de laisser l'endroit propre !

Fuel : L'union fait la force !

La Mairie commande deux fois par an du fuel. Nous vous proposons de profiter d'un prix « groupement » en nous indiquant la quantité souhaitée ainsi quel type de fuel (ordinaire ou super).

Merci de vous signaler auprès d'Agnès en mairie
04 74 50 70 54 ou mairie@corveissiat.fr

Dates limites pour vous inscrire : 10 janvier et 10 juillet